



CONSEILS POUR VOTRE HOSPITALISATION

Cher Patient,

Nous vous accueillerons bientôt pour votre hospitalisation planifiée.

Cette hospitalisation n'est certes pas évidente. Elle perturbe votre quotidien et sera peut-être source d'inquiétudes pour vous et vos proches.

Votre souhait de quitter l'hôpital dans les plus brefs délais est compréhensible. Ceci est le but de tous les collaborateurs qui travaillent au sein de l'hôpital.

Ci-dessous vous trouverez des informations qui vous permettront de préparer votre hospitalisation et faciliteront votre séjour.

Informations administratives

1. Inscription et admission

Via votre médecin vous avez reçu la date d'admission. Veuillez téléphoner svp le jour précédent votre admission (7j/semaine) à la réception (087/599599) pour connaître l'heure exacte de l'admission. Pour permettre la prise en charge de la majeure partie des frais par votre mutuelle et/ ou votre assurance, nous aurons besoin de quelques données personnelles. Veuillez-vous rendre à l'heure convenue au bureau des admissions à côté de la réception dans l'entrée principale.

Munissez-vous de: - votre carte d'identité
- votre carte SIS
- les documents demandés par votre médecin (radios, ECG, résultats labo,....)

2. Choix de la chambre

Au moment de la demande de votre admission, le médecin nous transmet votre souhait pour la chambre. Nous ferons tout notre possible pour répondre à votre demande sans pour autant pouvoir vous le garantir.

Suite aux travaux actuels au sein de notre hôpital, nous ne disposons néanmoins pas de chambres à 2 lits dans les services de chirurgie !.

3. Suppléments de chambres et d'honoraires

Seul pour les chambres de première classe un supplément de chambre est facturé. A partir du moment où vous choisissez et occupez une chambre de première classe, les médecins sont autorisés à facturer un supplément d'honoraires pour toute la durée d'hospitalisation. Ce supplément peut aller jusqu'à 200 % des honoraires de base.

Les suppléments de chambre et d'honoraires ne sont pas remboursés par l'assurance obligatoire de votre mutuelle.

Si vous avez une assurance privée, et si vous nous communiquez cette information, nous pourrions vérifier si un décompte direct est possible avec cet assureur.

Autrement, veuillez à bien vous renseigner sur les modalités de remboursement auxquelles vous avez droit.

4. Acompte

Si vous choisissez une chambre de première classe, un acompte sera demandé à l'admission. Cet acompte couvre le supplément de chambre ainsi qu'une partie de votre ticket modérateur.

Le montant hebdomadaire de cet acompte est de 350 € en première classe. Le premier acompte est dû lors de l'admission. Un appareil Bancontact est à votre disposition au bureau des admissions.

Les acomptes suivants devront être payés dans ce même bureau entre 08.00h et 19.00h.

Si nous ne recevons pas vos données de mutuelle ou assurance, nous serons dans l'obligation de vous demander un acompte journalier de 420 €.

5. Affaires personnelles

Veillez apporter les articles suivants pour votre hospitalisation :

- nécessaires de toilette, essuies et gants de toilette ;
- pyjamas ou robes de nuit de rechange ;
- peignoir et pantoufles (ou chaussettes anti-dérapantes) ;
- bas de contention (si vous en possédez).

6. Objets de valeur

L'hôpital n'est pas responsable en cas de perte ou de vol d'objets de valeur, bijoux, argent ou gsm. Nous vous conseillons de les laisser à la maison.

Si vous avez quand même des objets de valeur dans votre chambre, vous pouvez les confier au service social qui vous les remettra plus tard. Pour de plus amples informations, adressez-vous à un membre du personnel.

7. Téléphone et télévision

Téléphone : contre un paiement d'acompte de 15 € en liquide vous pouvez louer un téléphone au bureau des admissions (08.00-12.30h et 13.00-19.00h). Des appels directs vers l'extérieur sont possibles depuis votre chambre. Vous recevrez un code d'accès à faire avant le numéro de votre correspondant.

Des appels venant de l'extérieur ne seront pas transmis entre 21.00 et 08.00 h., ceci dans le respect du repos nocturne. En cas d'épuisement de la somme, nous vous demanderons un nouvel acompte.

Télévision : nous mettons une télécommande à votre disposition contre une caution de 10 € en liquide (montant intégralement remboursé contre remise de la télécommande à votre sortie).

8. Internet

Une connexion internet est disponible gratuitement. Veuillez-vous adresser à l'accueil afin d'être informé sur les conditions d'utilisation.

9. Heures de visite

Chirurgie/ Médecine Interne/ Pédiatrie/ Gériatrie/ Maternité : 13.30-19.30 h.

Service SP : 15.00-19.30 h.

Soins Intensifs : 12.00-13.00h et 18.30-19.30h.

INFORMATIONS CONCERNANT LES SOINS

1. Médicaments

Veillez-apporter, dans leur emballage d'origine, tout les médicaments que vous devez prendre régulièrement. Informez le médecin si vous :

- prenez des anti-coagulants (p.ex. Asaflo, Cardioaspirine, Plavix, Sintrom, Ticlid,...);
- prenez des médicaments pour le diabète (p.ex. Glurenorm, Diamicon, Glucophage, Metformax, Insuline,...);
- souffrez d' allergies.

2. Hygiène

Nous vous prions de vous laver, le soir et le matin précédant l'opération, avec un savon désinfectant (p.ex. Isobétadine, Uniwash, Hibiscrub). Insistez particulièrement aux aisselles, le nombril, les parties intimes et les pieds. N'oubliez pas une bonne hygiène buccale.

3. Avant l'opération

Si vous devez être à jeun, vous ne pouvez plus rien manger (même pas de chewing-gum), boire et ne plus fumer pendant les 6 heures précédant l'intervention. Avant une opération, il faut impérativement enlever bijoux, montre, maquillage, vernis à ongles (même transparent) et d'éventuelles prothèses. Si vous avez des ongles en résine/ gel, l'ongle d'un index doit être mis à nu.

Nous espérons vous avoir aidé avec ces informations. Si vous vous posez encore des questions, n'hésitez pas à nous en parler.